

Administration

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **33 (1973)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ORGANES

Assemblée générale

La 33^e Assemblée générale a eu lieu le 30 mai à la Maison des congrès à Montreux, pour la première fois sous la direction du nouveau président de l'ONST, M. *Gastone Luvini*. Celui-ci a adressé ses remerciements au président sortant, M. *Gabriel Despland*, ainsi qu'aux membres démissionnaires du Bureau pour leur collaboration et les efforts déployés dans l'intérêt de l'office. Sur ce, l'Assemblée générale a approuvé le rapport du directeur, les directives pour la propagande et le 32^e rapport pour l'exercice 1972. La nécessité urgente d'améliorer le financement de l'ONST a été soulignée avant que les comptes annuels et le bilan de 1972 aient été approuvés. D'autre part, on a relevé avec plaisir que, à quelques exceptions près, les mesures d'économie et le relèvement de cotisations qu'imposaient les circonstances ont été bien compris.

Pour succéder à M. *Charles Leppin*, le nouveau président de la Société suisse des hôteliers, M. *Henri Fauconnet*, a été élu à la Commission de contrôle. L'Assemblée générale a enfin sanctionné par applaudissements les propositions faites par le Bureau et le Comité pour l'élection de dix membres du Comité pour la période statutaire 1974-1977.

A la fin de 1973, l'ONST comptait 341 membres, contre 348 douze mois plus tôt.

Adhésions

Kur- und Verkehrsverein Samnaun-Compatsch, Samnaun	Fr. 700.-
Kur- und Verkehrsverein Savognin, Savognin	Fr. 700.-

Démissions

Basler Hotelier-Verein, Basel	Fr. 500.-
Schweizerische Reederei AG, Basel (dès 1973, contribuant volontaire avec une cotisation de fr. 200.-)	Fr. 550.-
Luftseilbahn Erlenbach i. S.-Stockhorn AG, Erlenbach i. S.	Fr. 500.-
Institut Montesano, Gstaad	Fr. 500.-
Rentsch AG, Graphische Betriebe, Trimbach-Olten	Fr. 600.-
Tipo-Offset Commerciale SA, Lugano	Fr. 500.-
Klausfelder SA, Société d'imprimerie et lithographie, Vevey	Fr. 630.-
Kurt Zobrist AG, Kloten	Fr. 500.-
Gebrüder Sulzer AG, Winterthur	Fr. 500.-

Comité

Les deux séances du Comité se sont déroulées le 18 avril à Soleure et le 14 décembre à Berne. A la réunion du printemps, le Comité s'est penché sur les affaires statutaires, telles que l'approbation du rapport annuel et des comptes, avant de traiter en détail le programme d'activité et de propagande 1973. De plus, le Comité a approuvé le nouveau Règlement de service et des traitements (RST)

de l'ONST, qui a été soumis au Conseil fédéral pour approbation avant son entrée en vigueur.

A la séance de décembre, le Comité a approuvé le programme d'activité et de propagande pour 1974, ainsi que – sur proposition du Bureau – la variante 2 du budget 1974. Cette question a été l'occasion de rappeler la situation financière difficile de l'ONST et d'appeler tous les milieux touristiques à relever leurs cotisations, condition « sine qua non » pour la majoration de la contribution de la Confédération. Le Comité s'est également prononcé sur les problèmes que suscitent, pour le tourisme suisse, les fluctuations monétaires et la crise du pétrole; il a lancé un appel à la bonne volonté et à l'imagination des milieux touristiques.

Bureau

Le Bureau s'est réuni le 22 février dans sa nouvelle composition sous la présidence de M. Gastone Luvini. Trois autres séances ont marqué le cours de l'année: le 17 avril à Soleure, les 6 septembre et 13 décembre à Berne. Cet organe a entendu des rapports détaillés du directeur sur le déroulement du programme d'action, inspiré par le thème « La Suisse – pays des vacances à la carte », et sur les travaux de rénovation des agences d'Amsterdam et de Milan. Pour succéder à M. Bruno Baroni, qui dirige maintenant l'agence de New York, il a nommé M^{me} Kim Vintilescu chef de l'agence de Stockholm. Le successeur de M. Paul Sager a été

nommé en la personne de M. Jürg Stiefel, chef des services de comptabilité.

RÉUNION DES CHEFS D'AGENCES

Une réunion interne des chefs d'agences s'est déroulée à Zurich les 17 et 18 mai. Ce fut l'occasion pour le directeur de faire le point de la situation et, pour les chefs d'agences, de procéder à un échange de vues sur la situation de notre pays de vacances. Cette rencontre permit également d'examiner les mesures à prendre pour faire connaître notre pays en fonction du slogan « La Suisse – pays des vacances à la carte ». Une demi-journée a été réservée à un entretien avec des représentants des CFF, des PTT et de l'UST, pour propager la carte suisse des vacances en 1973-74 en fonction des expériences faites en 1972.

VENTE DE BILLETS

Notre statistique sur la vente des billets durant l'exercice reflète les fluctuations monétaires. Malgré diverses crises, certaines agences ont réalisé des augmentations, par exemple celles de Bruxelles (10%), Francfort (6,5%) et Amsterdam (4,4%); des reculs ont en revanche été enregistrés pour les ventes des agences de Londres (14%), Milan et Rome (23% chacune) et New

York (17%). Dans l'ensemble, les ventes se sont établies à 32,1 millions de francs, ce qui signifie une diminution de 4,8%. La vente de billets suisses a diminué d'environ un demi-million et celle de billets étrangers d'un million de francs suisses en chiffre rond.

PERSONNEL

Mutations au siège

A la fin de l'année, M. *Paul Sager*, comptable fédéral diplômé, a pris sa retraite après avoir dirigé la comptabilité du siège et des agences pendant 37 ans. Nous le remercions pour sa fidélité et pour le sens des responsabilités qui a toujours marqué son travail. Son successeur, M. *Jürg Stiefel*, comptable fédéral diplômé, est entré au service de l'ONST le 1^{er} décembre en qualité de chef de section.

Mutations dans les agences

Le 15 janvier, M. *Max Lehmann*, précédemment à l'agence de New York, a pris ses fonctions de chef de l'agence de *Toronto*.

M^{me} *Kim Vintilescu* a été nommée chef de l'agence de *Stockholm*, avec effet au 1^{er} octobre. Elle y travaillait depuis 1960. C'est la première fois qu'un poste de chef d'agence a été confié à une femme.

Après 23 années au service de l'ONST à *Buenos*

Aires, M. *Alfred Weidmann* a pris sa retraite à la fin de 1973. Il dirigeait l'agence de cette ville depuis 1960, et nous le remercions pour l'excellent travail qu'il a accompli au service de notre office. Son successeur ad interim a été nommé: C'est M. *Urs Eberhard*, qui a été transféré à Buenos Aires après avoir travaillé au siège de Zurich et fait un stage à l'agence de Madrid.

M. *Edouard Gross*, qui fut de nombreuses années chef de bureau à l'agence de Paris, est décédé le 28 janvier à l'âge de 71 ans. Employé CFF, il a rendu de bons services à cette agence dans plusieurs secteurs.

Au terme d'une longue maladie courageusement supportée, M. *Otto Ernst*, ancien chef de l'agence de Londres, est mort le 14 février à 79 ans. Jusqu'à sa retraite à la fin de 1959, il avait dirigé cette agence pendant près de 14 ans.

Le 20 mai, M. *William W. Scherrer*, ancien chef de service à l'agence de New York, est décédé d'un infarctus à 68 ans. Durant plus de 4 décennies, il a servi l'ONST en maîtrisant un important volume de travail avec beaucoup de soins et de savoir-faire.

Nous garderons en honneur le souvenir de ces trois collaborateurs disparus.

<i>Effectif du personnel</i>	1972	1973
Zurich	52	49
Stagiaires pour les agences	5	5
Agences	206 1/2	205
	<u>263 1/2</u>	<u>259</u>

<i>Répartition du personnel</i>	1972	1973
Employés RST	Zurich 33	34
	Stagiaire 1	1
	Agences 77	81
Fonctionnaires CFF	Agences 3	3
Employés suisses selon CO	Zurich 19	15
	Stagiaires 4	4
	Agences 41 1/2	34
Employés étrangers aux conditions locales	Agences 85	87
	<u>263 1/2</u>	<u>259</u>

<i>Personnel des agences avec vente de billets</i>	1972	1973
Amsterdam	12	13
Bruxelles	20	19
Francfort	20 1/2	20
Londres	33	32
Milan	11 1/2	11 1/2
New York	29	29 1/2
Paris	30	29
Rome	7	7
Stockholm	6 1/2	6 1/2
Vienne	8	7

<i>Personnel des agences et représentations sans vente de billets</i>	1972	1973
Buenos Aires	3	4
Le Caire	4	4
Chicago (sous-agence)	2	2
Copenhague	3 1/2	3 1/2
Düsseldorf (sous-agence)	2	2
Johannesbourg (bureau de renseignements)	1	1
Madrid	5	5
Nice (bureau de renseignements)	2 1/2	—
San Francisco	6	6
Toronto	—	3

<i>Auxiliaires temporaires</i>	1972	1973
Amsterdam	1	1
Bruxelles	2 1/2	1
Francfort	1	1
Madrid	1	—
New York	4	4
Paris	4	3

Voyages d'étude

Pendant l'exercice, nous avons organisé, pour le personnel du siège et des agences, trois voyages d'études: neuf collaboratrices et collaborateurs sont allés en janvier au Valais, huit ont visité en mai la région du Léman et six autres ont pris part en septembre à un voyage dans les régions de Zurich et de Suisse orientale. — A l'occasion de la Fête nationale autrichienne, tout le personnel de

l'agence de Vienne a pris part à un voyage très instructif dans les régions du Valais, de l'Oberland bernois et de la Suisse centrale.

Règlement de service et des traitements (RST)

Le nouveau Règlement de service et des traitements (RST) pour les employés de l'ONST est entré en vigueur le 1^{er} juillet, après que le Conseil fédéral l'ait approuvé le 25 juin.

Visites d'agences

Afin de renforcer les contacts entre le siège et les agences pour traiter de problèmes importants, le président de l'ONST, le directeur et le directeur-adjoint ont visité plusieurs agences. M. Gastone Luvini, président, s'est rendu pour la première fois dans les agences de Copenhague, Stockholm, Bruxelles et Amsterdam.

Révisions

Au cours de l'année, le siège a fait des révisions en liaison avec le Contrôle du trafic des CFF. Elles ont eu lieu à Vienne, du 9 au 15 novembre, et à Paris du 7 au 13 décembre.